



Projet pour le numéro 15 / 2021



Agentivité et discours rapporté

Coordonné par Léa Huotari et Kristiina Taivalkoski-Shilov
(Université de Turku, Finlande)

Dans les sciences du langage, l'agentivité fait référence à la relation de l'agent à l'action (Dowty 1991). Dans cette perspective, les cas classiques incluent le sujet syntaxique ou le complément d'agent référant à un animé humain qui correspondent à l'agent sémantique, à savoir au point de départ de l'action. En outre, le sujet syntaxique peut correspondre à un agent involontaire ou à un participant qui subit une action sans pour autant en être le point de départ (voir par exemple Neveu 2011, s.v. Agent). Or, en plus de l'attribution du rôle sémantique d'agent, l'agentivité est liée aussi à la subjectivité dans le langage, et on a alors recours aux définitions fournies par d'autres disciplines (cf. Marignier 2015). Si les définitions psychologiques ou anthropologiques de l'agentivité (*agency*) (cf. Balconi 2010 ; Bandura 1989 ; Duranti 2004) mettent l'accent sur la capacité de l'individu à percevoir son environnement et à le changer ainsi que sur l'intention consciente et intentionnelle d'agir pour atteindre un objectif spécifique, c'est la capacité et la volonté d'agir du sujet en tant qu'acteur social qui est soulignée dans les définitions couramment utilisées dans les sciences sociales (Bourdieu 1973, 1990, 1997 ; Giddens 1979, 1984).

Dans ce numéro thématique, nous proposons d'aborder la notion d'agentivité sous l'angle de la capacité d'action et de la subjectivité de l'énonciateur au sein du discours rapporté. Dans le contexte du discours rapporté, la première question qui se pose est la possibilité et/ou la volonté de l'être responsable (que celui-ci soit oral ou écrit) de faire entendre sa propre voix ainsi que celle des autres énonciateurs qu'il mobilise : Qui parle ou pense ? Pourquoi le choix de cette source d'énonciation ?

Une deuxième question concerne le choix de la modalité de représentation de la parole et de la pensée d'autrui dans les différents types de discours rapporté.

Troisièmement, se pose la question de savoir pourquoi on a recours au discours rapporté : dans quels cotextes et contextes cite-t-on et dans quel genre de visées argumentatives et discursives (par exemple faire avancer le discours, construire l'agentivité, l'ethos et l'identité ; véhiculer et construire engagement et désengagement, prendre en charge le discours et la responsabilité énonciative, ou pour se positionner et exprimer des attitudes, idéologies,

topoi et stéréotypes), esthétiques et narratives (par exemple construire le point de vue et les phénomènes tels que l'ironie) ou autres ?

Quatrièmement, une réflexion centrée sur le discours rapporté implique des questionnements concernant les conséquences de la citation au niveau syntaxique, textuel, discursif, idéologique. De même, elle interroge sur des phénomènes (et théories) annexes qui peuvent être reliés à l'agentivité et au discours rapporté.

Enfin, le numéro thématique pourra s'intéresser aux phénomènes suivants (liste non exhaustive) :

- la représentation linguistique de l'agentivité dans différents genres textuels ;
- la construction du DR sur le plan syntaxique : participes présents, connecteurs causaux, formes d'adresse, etc. ;
- la multimodalité, intermodalité, intertextualité ;
- les liens entre différents types du DR et leur implication en termes d'agentivité ;
- la sur-énonciation ;
- le choix de la personne, des textes cités et de la catégorie de DR ;
- l'évidentialité ;
- les rapports entre le DR journalistique et littéraire ;
- etc.

Ce numéro thématique invite à interroger les notions de discours rapporté et d'agentivité à partir d'exemples concrets dans des corpus variés. Ces notions pourront être étudiées dans la presse (ancienne ou contemporaine) ou les dépêches d'agences de presse, la littérature, les corpus parallèles bilingues ou multilingues incluant le français comme l'une des langues, les récits autobiographies, les médias sociaux (forum de discussion, Twitter ou autre), les corpus d'apprenants, sans se limiter à ceux-là.

Références

- Balconi, M. 2010. *Neuropsychology of the Sense of Agency*. Nova Science Publishers, Inc.
- Bandura, A. 1989. « Human Agency in Social Cognitive Theory ». *American Psychologist*, n° 44, p. 1175-1184.
- Bourdieu, P. 1973[2000]. *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois essais d'ethnologie kabyle* (1ère éd. : Genève, Droz, 1973). Paris : Seuil.
- Bourdieu, P. 1990. *Le Sens pratique*. Paris : Ed. de Minuit.
- Bourdieu, P. 1997 *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil.
- Dowty, D. 1991. « Thematic Proto-Roles and Argument Selection », *Language*, n° 67, p. 547-519.
- Duranti, A. 2004. Agency in language. In : *A companion to linguistic anthropology*. Malden-Oxford : Blackwell, p. 451-473.
- Giddens, A. 1979. *Central Problems in Social Theory : Action, Structure and Contradiction in Social Analysis*. Berkeley : University of California Press.

Giddens, A. 1984. *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*. Berkeley : University of California Press.

Marignier, N. 2015. « L'agentivité en question : étude des pratiques discursives des femmes enceintes sur les forums de discussion ». *Langage et société*, n° 152, p. 41-56.

Neveu, F. 2011. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.

Rabatel, A. 2001. « Les représentations de la parole intérieure 'monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue ». *Langue française*, n° 132, p. 72-95.

Rosier, L. 2002. « La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'*hyperréalisme* du discours direct surmarqué ». *L'information grammaticale*, n° 94, p. 27-32.

Vion, R. 2004. « Modalités, modalisations et discours représentés », *Langages*, n° 156, p. 96-110.

L'appel à contributions a été lancé en décembre 2020.

Contact de la Rédaction : synergies.baltique@gmail.com

<https://gerflint.fr/synergies-pays-riverains-de-la-baltique>